

Heures supplementaire non payer

Par trs37, le 09/03/2010 à 11:54

Bonjour,

Que doigt-je faire

j'ais fait une mission intérim en vue d'un CDI mais sur mes contrat il est marquer comme motif accroissement temporaire d'activité suite a un entretien avec le patron de l'entreprise il me dit que je ferait 35h officiellement mais comme le disait le chef de production je ferait minimum 39h et qu'il me les paraient a la fin de la mission intérim car sinon cela lui couteras trop cher donc a une semaine de la fin de ma mission je lui demande que si il veut que je signe sont CDI il devra me payer plus cher du aux responsabilités que je supporte il a refuser ma demande la fin de mission sous le prétexte que je refuser de signer le CDI a ses condition refuse de payer les heure sup effectuer

Par babia, le 09/03/2010 à 20:35

Ha ces méchants patron tous les mêmes.

Au début des belles promesses pour vous faire bosser et ca se termine avec des menaces et des impayés

Raproche toi d'un syndicat rapidement pour voir si tu as assez d'éléments pour aller devant les prud'hommes.